

LES FORGES

Le rapport des eaux de l'Avière est satisfaisant

Le rapport de l'eau pour l'année 2017 est satisfaisant. Dix-sept analyses ont confirmé la bonne qualité de l'eau tout au long de l'année et il est à noter qu'il n'y a plus aucun branchement en plomb sur le territoire du syndicat.

Comme à chaque réunion du conseil syndical des Eaux de l'Avière, les délégués des cinq communes adhérentes, Domèvre-sur-Avière, Chaumousey, Les Forges, Sanchey et Uxegney étaient présents autour du président Didier Mathis. Ce dernier a présenté le rapport de l'eau pour l'année 2017 tout en précisant qu'il était consultable sur le site internet du syndicat.

Un rapport détaillé. - Passé de

99,70

En mètre cube, la consommation moyenne d'un abonné du syndicat des eaux de l'Avière en 2017.

22 à 14 pages, le rapport 2017 reste très riche en informations et en chiffres. On y apprend entre autres que le taux de rendement du réseau a atteint les 85 %, que la consommation moyenne d'un abonné est passée de 98,40 m³ en 2016 à 99,70 m³ en 2017, que 86 % des recettes du syndicat sont issues de la vente d'eau et des abonnements, que 17 analyses ont confirmé la bonne qualité de l'eau tout au long de l'année et qu'il n'y a plus aucun branchement en plomb sur le territoire du syndicat.

Nettoyage. - Le président a été autorisé à signer une convention avec la protection juridique de la jeunesse, qui, dans le cadre de chantiers d'insertion assurera le nettoyage et débroussaillage des alentours de certains réservoirs.

Bornes de puisage. - Une borne de puisage a été installée dans quatre communes du syndicat. La cinquième, celle de Chaumousey, est en passe d'être posée. Ces équipements feront l'objet d'un règlement d'utilisation et seront réservés aux communes et aux entreprises intervenant sur les communes.



Le nouveau parking du syndicat n'a pas tardé à susciter des convoitises.

Parking. - Le parking arrière du syndicat vient de faire peau neuve avec pose d'un enrobé et création d'une zone paysagère. Une convention sera signée avec la communauté d'agglomération d'Épinal pour l'utilisation de ce site par les employés de la CAE. Cet accord sera utile en 2019 lors des travaux d'aménagement de la déchetterie.